

“ Quelque temps après mon arrivée à Paris, je pus voir MM. du Séminaire ; ils ne me tinrent pas tout à fait le langage de ce printemps, mais ils me firent paraître beaucoup d'indifférence pour la cure et d'empressement de voir finir ce procès, qu'ils voulaient la paix, etc., qu'ils se contenteraient de faire une réponse succincte à nos écrits, qu'ils ne feraient aucune réponse, même si l'affaire était jugée au Conseil d'Etat devant le roi, et se contenteraient de dire à Sa Majesté qu'ils n'ambitionnaient pas la cure ; que s'il jugeait qu'elle leur appartînt, ils consentaient qu'ils nous l'adjudgeât ; mais que comme ce seraient les commissaires (à ce qu'ils prétendent) qui nous jugeront, ils feraient une réponse succincte. Voilà ce qu'ils m'ont dit en présence de M. de Lotbinière que j'avais emmené exprès avec moi. Depuis ils sont venus me voir et m'ont donné leur parole, sans que je leur demandasse, qu'ils ne feraient qu'une réponse d'une ou deux pages, voulant dire seulement pour la forme. C'est MM. Burgurieux ⁽¹⁾ et Duffault qui m'ont parlé ainsi chez moi. M. Lalanne est dans sa famille depuis le mois de septembre. Ils l'attendaient depuis deux mois de jour en jour ; mais il y sera encore longtemps, dit-on. J'ai appris par M. de l'Isle-Dieu que M. Duffault était parti depuis 15 jours pour s'en aller de son côté ; il m'a ajouté que ce pouvait être pour chercher un faux-fuyant, laissant M. Burgurieux seul. Il ne faut pas le citer. L'événement nous développera cette manœuvre. Voulent-ils retarder leur production, allonger, obtenir des délais ? Je n'en sais rien. S'ils parlent vrai, qu'ils n'aient qu'un mot à répondre, en ce cas le supérieur suffit ; mais nous nous en défions. Je l'ai encore dit à M. de la Galissonnière qui ne put s'empêcher d'en rire.

“ M. l'abbé de l'Isle-Dieu me paraît aller droit. Il m'a assuré que Mgr l'évêque lui marquait être absolument

(1) Supérieur.